

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/09/02/2021032988/justel>

---

Dossier numéro : 2021-09-02/12

## Titre

2 SEPTEMBRE 2021. - Arrêté ministériel modifiant l'article 22/1 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2014 portant exécution de l'arrêté de subvention du 22 novembre 2013 et modifiant l'annexe 3 de l'arrêté ministériel du 25 novembre 2016 portant exécution de l'Arrêté d'autorisation du 22 novembre 2013. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 17-09-2021 page : 96743

Entrée en vigueur : 27-09-2021

---

## Table des matières

Art. M

---

## Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)